

Index AI : PRE01/020/2011
18 January 2011

Haïti. Il faut enquêter sur les allégations de violations des droits humains imputables à Jean-Claude Duvalier

Amnesty International exhorte les autorités haïtiennes à enquêter sur les violations des droits humains qui auraient été commises sous le régime de l'ancien président Jean-Claude Duvalier, surnommé « Bébé Doc », qui vient d'être interpellé à Port-au-Prince.

Jean-Claude Duvalier, accusé d'être responsable de nombreuses atteintes aux droits humains perpétrées alors qu'il était au pouvoir de 1971 à 1986, a été arrêté après avoir été interrogé par la police mardi 18 janvier. On ignore encore quels chefs d'inculpation vont être retenus contre lui.

« Cette arrestation historique constitue une première étape positive en vue de traduire en justice un dirigeant dont les services de sécurité se sont livrés à des violations généralisées et systématiques des droits fondamentaux, notamment à des actes de torture, des détentions arbitraires et des disparitions forcées, a indiqué Javier Zúñiga, conseiller spécial d'Amnesty International.

« Haïti doit ouvrir une enquête sur Jean-Claude Duvalier et sur toute personne qui se serait rendue responsable de tels crimes, dont certains s'apparentent à des crimes contre l'humanité, dans le cadre d'une procédure approfondie, indépendante et équitable. »

Jean-Claude Duvalier est retourné en Haïti le 16 janvier après presque 25 ans d'exil en France. Il avait fui en 1986 face à un soulèvement populaire, qui avait été violemment réprimé par les forces armées haïtiennes de l'époque et les membres d'une milice locale, baptisés les « tontons macoutes ».

Tout au long des 15 années pendant lesquelles Jean-Claude Duvalier a occupé le pouvoir, de 1971 à 1986, la torture systématique, les exécutions extrajudiciaires et les disparitions forcées étaient monnaie courante en Haïti.

Des centaines de personnes ont « disparu » ou ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires. Les membres des forces armées haïtiennes et les Volontaires de la sécurité nationale (VSN), surnommés les « tontons macoutes », ont joué un rôle prépondérant dans la répression qui a pris pour cibles les militants en faveur de la démocratie et les défenseurs des droits humains. Les « tontons macoutes » ont été démantelés en 1986, après le départ en exil de Jean-Claude Duvalier.

« Les autorités haïtiennes doivent mettre fin au cycle de l'impunité qui prévaut en Haïti depuis des décennies, les victimes d'atteintes aux droits humains et leurs familles étant privées de justice depuis bien trop longtemps, a déclaré Javier Zúñiga. Elles doivent saisir l'occasion qui se présente de rendre justice, d'établir la vérité et d'accorder des réparations aux victimes.